

dans le temps même des persécutions, jusqu'à la fin du quatorzième siècle, que ces biens fussent à la seule disposition de l'Evêque, qui les administrait ordinairement par ses économes ou archi-diacres, et ensuite par les curés de chaque paroisse, sous son inspection et contrôle ; et voilà pourquoi les ordonnances royaux et les arrêts du parlement avaient, même dans les derniers temps, laissé aux évêques une autorité presque illimitée sur l'emploi des revenus de fabrique. [Edit de 1695. Arrêts du parlement de Paris du 21 août 1772 et du 8 mars 1704 : Mémoires du Clergé, tome 2, page 1563, et 1522, édition 40.] Si, depuis le règne de Charles VI qui paraît avoir législaté le premier en France sur cette matière [Ordonnances Régia, tit. 37], les laïcs ont été introduits par l'Eglise dans cette administration, [Chopin, Monasticon, lib. 2, tit. 3] ce n'est pas pour les soupçons injurieux au clergé qu'insinue sans preuve *Un Paroissien*, puisque les arrêts de 1762, 73, 75 et 80 (Mémoire du clergé, tome 3, page 1550, 1552, 1555 et 1557) rendent là-dessus pleine justice aux ecclésiastiques, en reconnaissant qu'ils ne peuvent y avoir d'autre intérêt que celui du service de Dieu et du bien des fabriques ; mais ce fut pour les mêmes motifs qui engagèrent les apôtres à se décharger sur les diacres des soins du temporel de l'église naissante, [Act. 6, 4], et afin que les prêtres eussent plus de temps pour vaquer à leurs fonctions spirituelles."

" Les marguilliers ne représentent donc pas le peuple, mais les ecclésiastiques, administrateurs-nés des biens consacrés à Dieu."

—*La Semaine Religieuse de Montréal.*

L'homme qui veut faire le ménage

CONTE NORVÉGIEN

Il y avait une fois un mari querelleur et tracassier, qui ne trouvait jamais que sa femme fit assez de besogne dans la maison. Un soir, qu'il revenait de faucher, il gronda et cria si fort que sa bonne femme lui dit :

—Allons, père, ne sois donc pas si malin. Veux-tu que demain nous changions de besogne ? Tu prendras ma place à la maison, et moi, j'irai faire ton ouvrage dans les champs.

L'homme y consentit de grand cœur, riant de cette naïveté.

—Belle besogne ! se disait-il. Dix femmes ne font pas, en un jour, autant de travail qu'un seul homme.

Le lendemain donc, de bon matin, la femme partit pour les prés, la faux sur l'épaule. Le mari voulut d'abord faire du beurre ; mais après avoir battu la crème pendant quelques minutes, il se sentit altéré, et descendit à la cave pour tirer de la bière. Pendant que sa chopine se remplissait, il entendit qu'un cochon entraînait dans la maison, et, craignant qu'il ne renversât la baratte, il courut le chasser, sans prendre le temps de remettre la quille. Mais la baratte était déjà renversée, et le pourceau barbotait dans la crème, qui rigolait sur le pavé. A ce tableau, notre homme entra dans une telle colère qu'il oublia le tonneau de bière et se mit à poursuivre le cochon à toutes jambes. Quand il l'eut atteint, il lui asséna un si violent coup qu'il l'étendit roide mort à terre. Il remarqua alors qu'il avait encore le fausset en main, et il se hâta de descendre à la cave ; mais il était trop tard, toute la bière avait coulé hors du tonneau. Un peu confus, il entra dans la laiterie, et, trouvant encore assez de crème pour remplir la baratte, il recommença à faire du beurre pour le dîner. Après avoir baratté un quart d'heure, il se souvint que la vache était encore à l'étable, et qu'il ne lui avait rien donné, ni humide ni sec, quoiqu'il fût déjà tard. Comme il n'avait pas le temps de la mener au pâturage, il prit le parti de la faire monter sur le toit ; car la cabane était couverte d'un gazon, et l'herbe en était haute et épaisse. La maison étant appuyée contre un coteau, il suffisait de l'unir au faite par une planche pour que la vache pût arriver sur le toit. Mais notre homme n'osait quitter la baratte, car le veau courait et cabriolait tout alentour, et il était à craindre qu'il ne la culbutât. Il prit donc cette baratte sur son dos en allant faire boire la vache, avant de la mener sur le toit. Mais quand il se baissa pour tirer de l'eau, la crème lui tomba dans le cou, puis coula dans le puits. Cependant midi approchait, et il n'avait pas encore de beurre. Il résolut alors de faire de la bouillie, et il suspendit dans l'âtre une marmite pleine d'eau. Puis, songeant tout à coup que la vache pourrait faire une chute et se casser les membres, il monta près d'elle pour l'attacher, et il lui passa autour du cou une corde dont il eut soin de laisser tomber un bout par la cheminée, afin de se le lier autour de la jambe, car l'eau bouillait déjà dans la marmite, et il avait à brôyer le gruau. Comme il était ainsi occupé, s'évertuant à réparer le temps perdu, la vache fit une chute, et son poids tira brusquement l'homme par le tuyau de la cheminée. Il y resta suspendu,